

**Solicitation No 1000191635
Amendment ONE**

2.1.1.1 A9040T (2015-07-03) Mandatory Site Visit is deleted in its entirety and replaced with the following:

2.1.1.1 A9040T (2015-07-03) Mandatory Site Visit

It is mandatory that the Bidder or a representative of the Bidder visit the work site.

Arrangements have been made for the site visit to be held at 06 October 2017 located at Old School Site (Toosey) 47 KM West of Williams Lake, British Columbia on Highway 20 and 1.5 km North up the Stack Valley Road at 0930 hrs (PDT) Lat: N 51.981790 Long W - 122.531943.

Bidders must communicate with the Contracting Authority no later than 05 October 2017 @ 1200 hrs (PDT) to confirm attendance and provide the name(s) of the person(s) who will attend. Bidders will be required to sign an attendance sheet. Bidders should confirm in their bid that they have attended the site visit. **Bidders who do not attend the mandatory site visit or do not send a representative will not be given an alternative appointment and their bid will be declared non-responsive.** Any clarifications or changes to the bid solicitation resulting from the site visit will be included as an amendment to the bid solicitation.

2.1.1.1 Clause A9040T (2015-07-03) – Visite obligatoire des lieux est supprimé dans sa totalité et remplacé par ce qui suit:

2.1.1.1 Clause A9040T (2015-07-03) – Visite obligatoire des lieux

Il est obligatoire que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux où seront réalisés les travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux, qui se tiendra à La Vieille École Toosey Direction pour la Vieille École: 47 Kilometre west de la ville de Williams Lake sur la Autoroute 20, Tournez a droite (Nord) sur la route Stack Valley et La veille école sera 1.5 Kilomètre a votre droite Coordonée Géographique Lat: N 51.981790° Long O - 122.531943°. Vendredi le 6 Octobre 2017 La visite des lieux débutera à 09H30 AM

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard le 05 octobre 2017 à 12 h (HAP) pour confirmer leur présence et fournir le nom de la ou des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires devront signer une feuille de présence. Les soumissionnaires devraient confirmer dans leur soumission qu'ils ont assisté à la visite. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite des lieux obligatoire ou qui n'enverront pas de représentant, et leur soumission sera déclarée non recevable. Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.